

**Organisme désigné par
le ministère chargé de l'industrie
par arrêté du 22 août 2001**

DDC/22/E080380-D3

**Séparateur de gaz combiné avec pompe BLACKMER
modèle DMX 3 pour ensembles de mesurage de liquides autres que l'eau**

Le présent certificat est prononcé en application de la directive 71/316/C.E.E. du 26 juillet 1971 modifiée, relative aux dispositions communes aux instruments de mesurage et aux méthodes de contrôle métrologique, de la directive 71/319/C.E.E. du 26 juillet 1971 relative aux compteurs de liquides autres que l'eau et de la directive 77/313/C.E.E. du 5 avril 1977 modifiée relative aux ensembles de mesurage de liquides autres que l'eau, du décret n° 73-788 du 4 août 1973 modifié portant application des prescriptions de la Communauté économique européenne relatives aux dispositions communes aux instruments de mesurage et aux méthodes de contrôle métrologique et du décret n° 73-791 du 4 août 1973 relatif à l'application des prescriptions de la Communauté économique européenne au contrôle de compteurs volumétriques de liquides autres que l'eau et de leurs dispositifs complémentaires.

FABRICANT :

BLACKMER, ZI Plaine des Isles, 2 rue des Caillottes, 89000 Auxerre.

OBJET :

Le présent certificat complète le certificat d'approbation C.E.E. de modèle n° 99.00.522.003.0 du 1^{er} juillet 1999 relatif au séparateur de gaz combiné avec pompe BLACKMER modèle DMX 3 pour ensembles de mesurage de liquides autres que l'eau.

CARACTERISTIQUES :

Les caractéristiques métrologiques du séparateur de gaz combiné avec pompe BLACKMER modèle DMX 3 sont complétées par la disposition suivante :

- du fait de l'installation, la pression maximale de fonctionnement de l'ensemble de mesurage équipé du séparateur de gaz combiné avec pompe BLACKMER modèle DMX 3 n'est pas limitée par la pression maximale de fonctionnement du séparateur mais par la pression maximale du compteur auquel l'ensemble de mesurage est associé.

Les conditions particulières d'installation, les scellements ainsi que le signe d'approbation de modèle restent identiques à ceux prévus dans le certificat d'approbation C.E.E. de modèle n° 99.00.522.003.0 précité.

DÉPÔT DE MODELE :

La documentation relative à ce dossier est déposée, au Laboratoire national de métrologie et d'essais (LNE) sous la référence DDC/22/E080380-D3 et chez le fabricant.

VALIDITE :

Le présent certificat est valable jusqu'au 1^{er} juillet 2009.

Pour le Directeur Général

Laurence DAGALLIER
Directrice Développement et Certification